Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

- ETUDE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE

Institut de Formation en Soins Infirmiers
CHU Louis PASTEUR
57 000 BONNEVILLE

NOTICE DESCRIPTIVE

OBJET

Pour faire face à la pénurie de personnels dans le milieu médical, un nouvel Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) a été construit pour la commune de BONNEVILLE.

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers est situé à proximité du Centre Hospitalier Universitaire Louis PASTEUR, qui en est le gérant.

Il peut accueillir environ 400 étudiants infirmiers et élèves.

Son équipe enseignante permanente et vacataire est issue du milieu professionnel.

Le Centre Hospitalier Universitaire Louis PASTEUR, avec 925 lits répartis sur 6 sites, offre une prestation de soins à tous les moments de la vie, de la naissance (Maternité - Néonatalogie - Pédiatrie), à l'âge adulte (Médecine - Chirurgie - Spécialités - Réanimation - Urgences - Psychiatrie) et pendant la vieillesse.

Le Centre Hospitalier possède un plateau technique diversifié. Il est le siège du SAMU / Centre 15 du département.

Suite à l'obtention du Brevet Professionnel d'Agent Technique de Prévention et de Sécurité, vous êtes embauché en tant que chef d'équipe au sein du service de sécurité du Centre Hospitalier Universitaire Louis PASTEUR de BONNEVILLE.

Il vous est demandé par le responsable du service de sécurité, de réaliser deux missions complémentaires visant à améliorer la sécurité du nouvel Institut de Formation en Soins Infirmiers :

- L'une en matière de prévention et de lutte contre l'incendie

- L'autre en matière de prévention et de lutte contre la malveillance

Historique

Centre Hospitalier Universitaire Louis PASTEUR se situe avenue de la Liberté sur la commune de BONNEVILLE, il a été construit dans les années 70 suite à l'incendie de l'hôpital précédent.
En 2003, la direction de l'hôpital obtient la construction d'un nouvel Institut de Formation aux Soins Infirmiers afin de répondre aux déficits croissants en personnels dans les hôpitaux de la région.
Fin 2005, l'Institut est livré et prêt à accueillir les infirmiers et élèves pour la rentré du 6 février 2006.

Situation

Située aux portes du centre ville d'une commune de 65 000 habitants, l'IFSI se situe au carrefour des avenues de Rome et de Paris, sur un terrain d'environ 1 hectare de verdures non clôturé.

Fonctionnement

Cette école d'infirmiers est une annexe du CHU Louis PASTEUR. De ce fait, il est géré administrativement et financièrement par le CHU. Néanmoins, la directrice de l'IFSI, madame DENNIS, est responsable du bon fonctionnement de l'établissement.

L'effectif maximal des personnes admises simultanément dans cet établissement est de 700 personnes suivant la déclaration du chef d'établissement.

La formation en soins infirmiers se déroule sur 3 années et accueille :

- 140 étudiants en 1ère année
- 130 étudiants en 2ème année
- 125 étudiants en 3ème année

L'enseignement théorique ainsi que les travaux pratiques sont donnés par environ 60 professeurs ou intervenants.

Le bâtiment comporte:

- Un rez-de-chaussée et 3 étages.
- Le 3ème étage est un internat, dont la capacité d'accueil atteint 40 élèves, essentiellement des filles, et 4 chambres sont réservées à l'accueil de professeurs ou intervenants.

La sécurité du site est à la charge du service de sécurité du CHU Louis PASTEUR, qui se composte de 20 agents :

- 1 ingénieur sécurité, responsable du service
- 1 SSIAP 3
- 5 SSIAP 2
- 13 SSIAP 1

Organisation

Rez-de-chaussée :

- 1 amphithéâtre
- 8 salles de cours pratiques (Travaux pratiques)
- Les services administratifs
- Le CDI (centre de documentation et d'information)
- Le service de restauration

1er étage :

- Salles de cours de 100 à 104
- Salles de cours de 110 à 114
- 12 bureaux destinés aux professeurs et intervenants

2ème étage :

Il comporte des salles de cours et de TP, et ne sera pas traité dans cette étude.

3ème étage :

Il comporte l'internat et les chambres, il ne sera pas traité dans cette étude.

Déroulement des études :

Les études durent 37 mois (soit un peu plus de 3 ans) au sein d'un institut de formation en soin infirmiers (IFSI).
Dont plus de 2000 heures de stages réparties dans les différentes spécialités (médecine, maternité, gériatrie, pédiatrie, chirurgie…)

- Cours théoriques
- Stages en milieu professionnel

Centre de Documentation et d'Information

Le CDI se compose des espaces suivants :

- L'espace d'accueil et de détente
- L'espace lecture et documentation médicale
- L'espace informatique

Fonds documentaire

Ouvrages :

Composé d'environ 4500 ouvrages couvrant la majorité des champs de la connaissance, il répond ainsi aux besoins des étudiants et professionnels du secteur sanitaire et social.

Revues :

Le Centre est abonné à une quarantaine de revues dont certaines archivées depuis plus de 20 ans :

- Actualité et Dossier en Santé Publique,
- Actualités Sociales Hebdomadaires (ASH)
- Avenir & Santé
- Bulletin de l'AJD
- Cahier Tissot
- Coeur & Santé
- Courrier de l'Unesco
- Education Permanente
- Gestions Hospitalières
- Hygiène en milieu hospitalier (HMH)
- Infirmière Magazine
- Interbloc
- InterCDI
- Journal de Pédiatrie et de Puériculture
- L'Aide-Soignante
- La Recherche
- La Revue de l'Infirmière
- La Revue du Praticien
- La Revue du Praticien Médecine Générale
- La Revue de Gériatrie
- La Santé de l'Ecolier et de la Famille
- Le Journal des Psychologues
- Les Dossiers de l'Actualité
- Lien social
- Médecine & Hygiène
- Objectif Soins
- Perspectives soignantes
- Prescrire
- Recherche en Soins Infirmiers
- Santé Mentale
- Sciences Humaines
- Soins
- Soins Cadres
- Soins Gérontologie
- Soins Pédiatrie et Puériculture
- Soins Psychiatrie

2 quotidiens :

- Le Républicain Lorrain
- Le Monde

Autres supports :

- Une sélection de Dossiers et Mémoires réalisés par les étudiants
- Une centaine de K7 vidéo et DVD (libres de diffusion)
- CDRom consultables sur place (dont Vidal, Code de la santé publique,...)

La Recherche :

Le CDI est doté d'un parc informatique important !
11 postes en réseau pouvant consulter :
Le ***fonds documentaire du CDI.*** L'intégralité des ouvrages et des articles (de revue depuis 1998) sont indexés via un logiciel documentaire (JLB DOC). Actuellement environ 20000 notices sont consultables. On peut interroger le logiciel grâce à de nombreux critères combinables entre eux :

- mot-clé, auteur, titre de revue, éditeur...
- ***Internet*** en accès libre
- une ***Tour à CDRom***

Les documentalistes peuvent élargir les recherches, en interrogeant notamment les CDI des établissements de formation. Le CDI participe au réseau Créadoc, réseau d'échanges entre les différents IFSI, (IFSS Alençon, IFSI Brest, IFSI Laval, IFSI Limoges, IFAM Nice, IFCS Paris, IFSI St Etienne, IRFSS Toulouse)

Services - Abonnement - Horaires :

Services :

- **Le CDI est un service de l'IFSI géré par 3 documentalistes chargés du fonctionnement du site.**
- Une photocopieuse est à disposition (8€ pour 100 photocopies, 3 € pour 30 photocopies, + 2€ la première fois pour achat de la carte).
- Les photocopies sont autorisées : l'IFSI respecte les droits d'auteur.
- Le prêt est possible **uniquement pour certains ouvrages**

Abonnement :
Toute personne le désirant peut s'abonner au CDI :

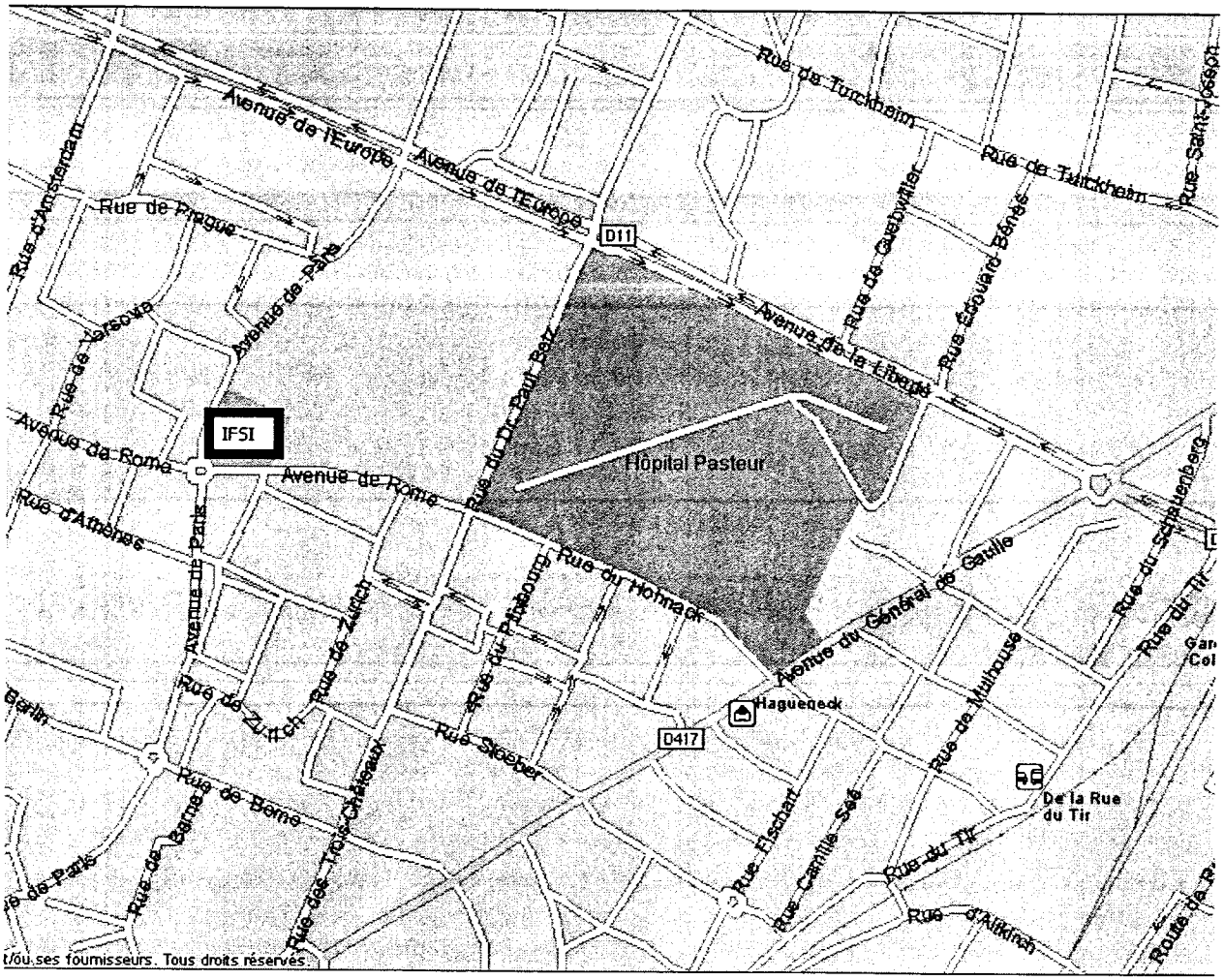
- 1 trimestre : 5 €
- 1 an : 15 €

Horaires :
Le CDI est ouvert au public :

- **de 12H à 19H du lundi au mercredi,**
- **de 17H à 19H le jeudi**
- **de 12H à 16H le vendredi.**
- **pour les vacances, il nécessaire de contacter le CDI**

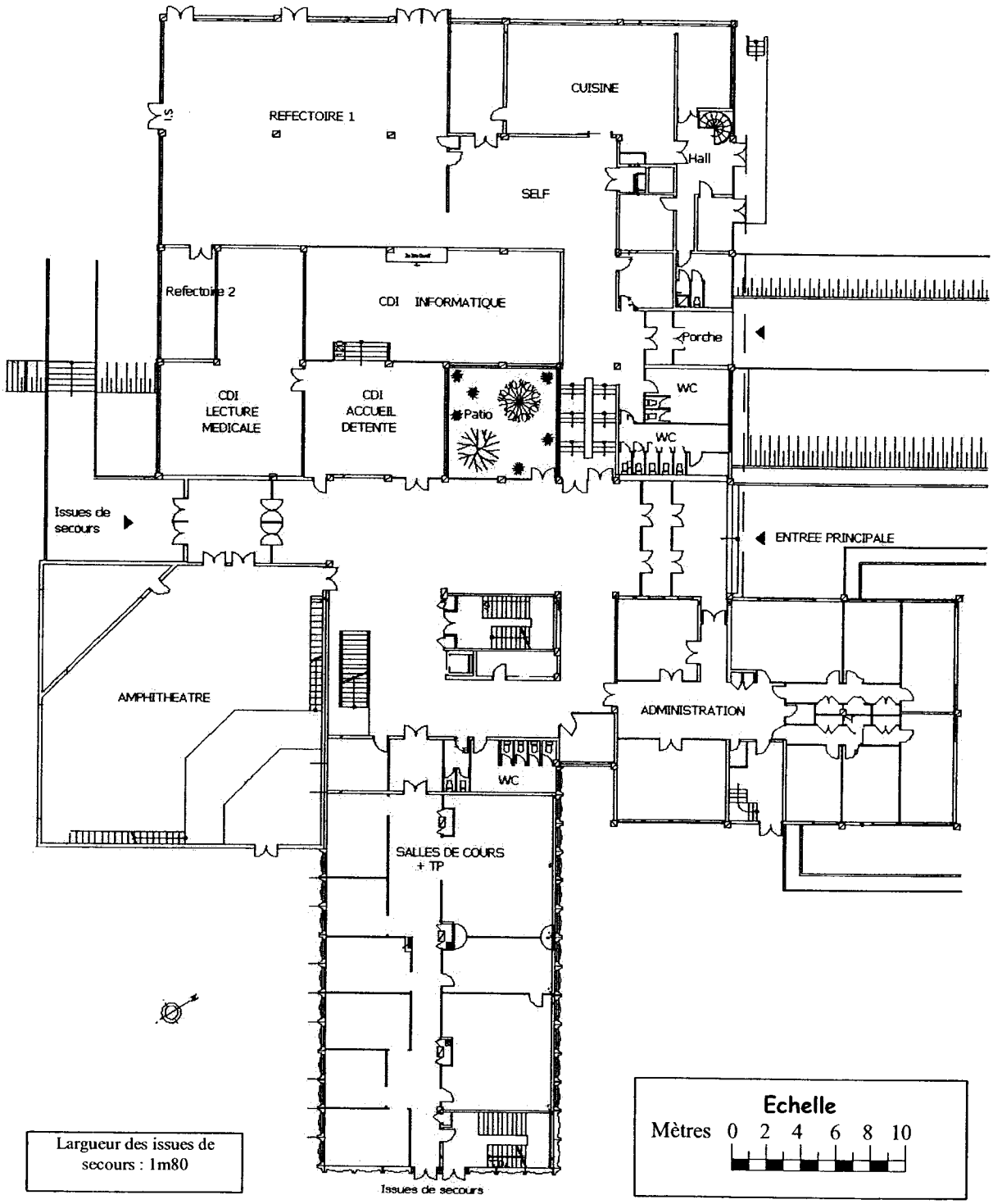
Le CDI est réservé aux étudiants et aux professeurs de l'**IFSI** tous les jours de **8H à 12H.**

PLAN DE SITUATION



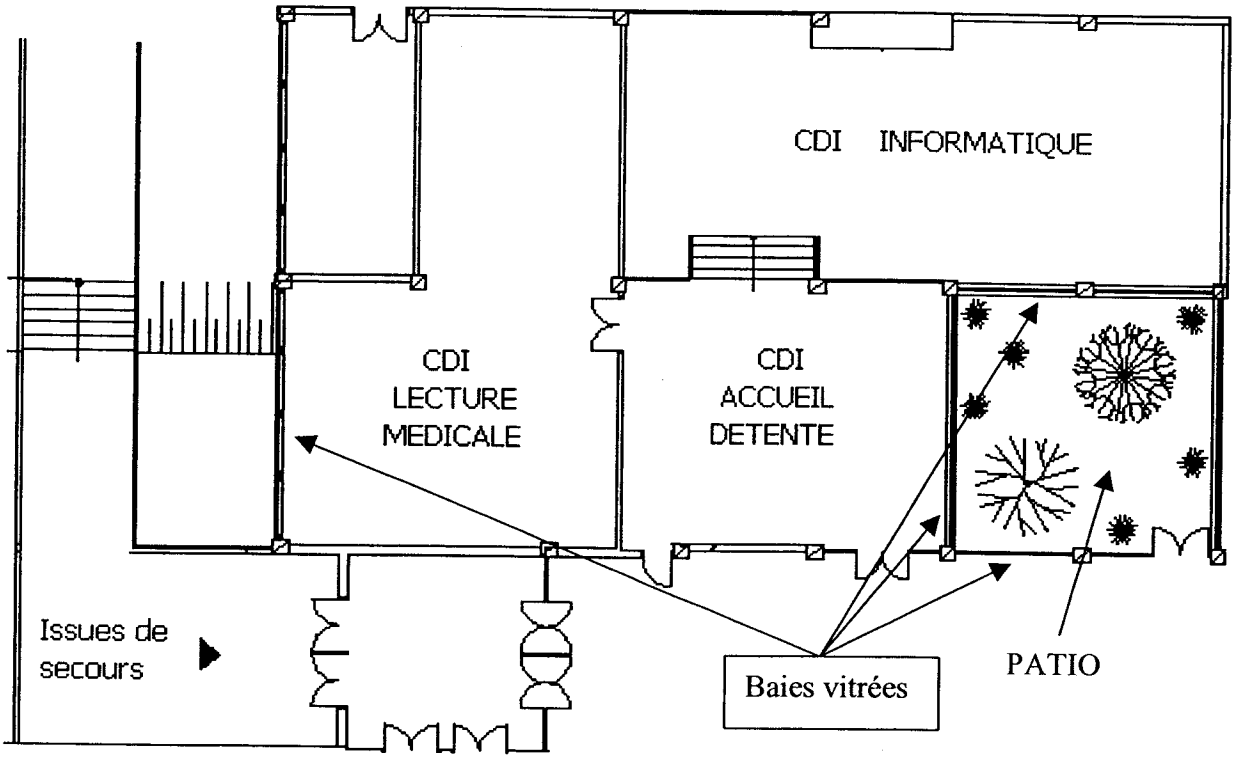
EXAMEN : BP	Spécialité : AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE				
Epreuve : E1 : INTERVENTION SUR UN SITE E1 A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE					
Session :	Repère :	Echelle :	Durée : 3h	Coeff. : 4	Folio : 6 de 10
ACADEMIE DE NANCY-METZ			SUJET – DOSSIER N° I		

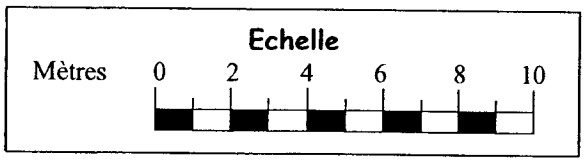
PLAN DE SITUATION : Rez-de-chaussée



EXAMEN : BP	Spécialité : AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE				
Epreuve : E1 : INTERVENTION SUR UN SITE E1 A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE					
Session :	Repère :	Echelle : 1/400	Durée : 3h	Coeff. : 4	Folio : 7 de 10
ACADEMIE DE NANCY-METZ			SUJET – DOSSIER N° I		

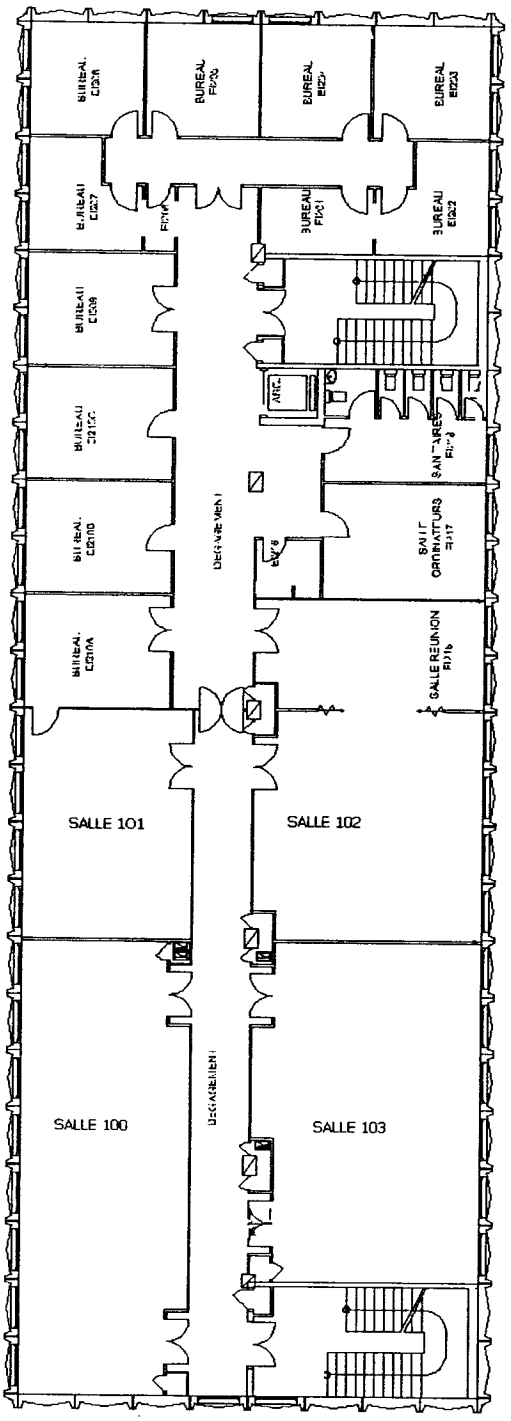
PLAN DE SITUATION RDC : le CDI

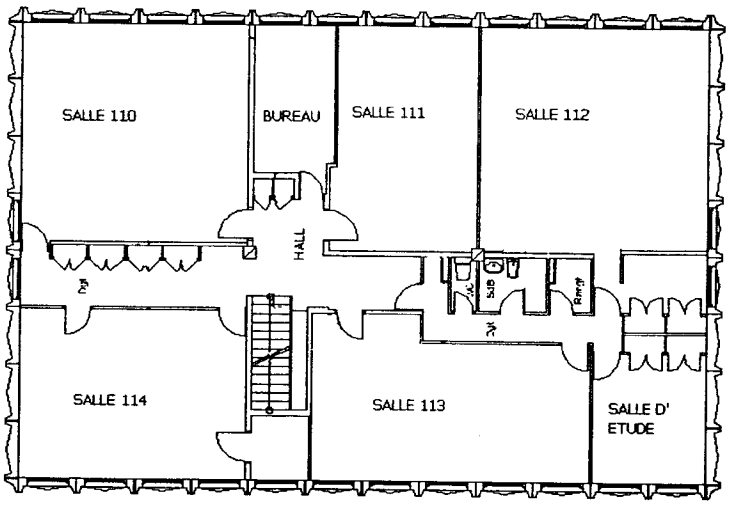


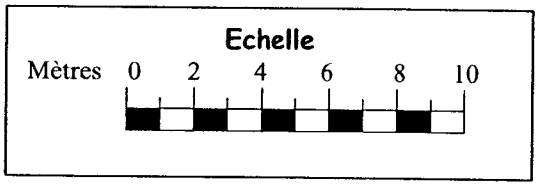


EXAMEN : BP	Spécialité : AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE				
Epreuve : E1 : INTERVENTION SUR UN SITE E1 A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE					
Session :	Repère :	Echelle : 1/ 200	Durée : 3h	Coeff. : 4	Folio : 8 de 10
ACADEMIE DE NANCY-METZ			SUJET – DOSSIER N° I		

PLAN DE SITUATION : 1er étage







EXAMEN : BP	Spécialité : AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE				
Epreuve : E1 : INTERVENTION SUR UN SITE E1 A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE					
Session :	Repère :	Echelle : 1/200	Durée : 3h	Coeff. : 4	Folio : 9 de 10
ACADEMIE DE NANCY-METZ			SUJET – DOSSIER N° I		

Liste des documents mis a votre disposition dans le dossier III

Sous dossier 1	Extrait du règlement de sécurité ; arrêté du 25 juin 1980 relatif aux dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les E.R.P.
Sous dossier 2	Arrêté relatif aux dispositions particulières applicables aux ERP type R
Sous dossier 3	Règlement intérieur de l'IFSI
Sous dossier 4	Règle APSAD R7 : Détection automatique d'incendie (extrait)

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.